

le don planifié



Pour que le soleil brille longtemps

Don par testament et autres dons planifiés

Depuis 1988, Opération Enfant Soleil accompagne avec vous les progrès de la médecine pour offrir à travers la province les meilleurs soins aux enfants.



Comment évoluera la médecine pédiatrique dans 10, 25 ou 50 ans ?

De quoi auront besoin les médecins pour offrir les meilleurs soins?

Comment permettre aux enfants de guérir plus rapidement ? D'éprouver moins de douleur ?

Difficile de prévoir avec précision ce que l'avenir réserve à nos enfants. Mais nous pouvons agir maintenant pour que cet avenir soit le plus ensoleillé possible. Opération Enfant Soleil a le privilège de pouvoir compter sur de fidèles donateurs comme vous depuis plus de trois décennies. Des donateurs qui ont en commun le désir de soutenir les enfants malades, l'empathie, la générosité, la volonté d'agir concrètement.

En planifiant votre don à long terme, vous transmettrez ces valeurs si précieuses à vos proches et vous permettrez à plusieurs générations d'enfants de combattre la maladie.

Votre geste aura ainsi une portée aussi grande que votre cœur.

Parce que votre don est essentiel aujourd'hui, et le sera encore demain, MERCI de prendre le temps de réfléchir avec nous à l'avenir de nos enfants. Un don par testament ou tout autre don planifié sont des gestes de générosité qui permettent de s'assurer, de son vivant, d'appuyer une cause chère à son cœur pour toujours.

C'est une réflexion à amorcer pour soi, pour les êtres aimés et pour l'avenir.







Donnez vie à votre projet et ensoleillez pour longtemps encore l'avenir des enfants malades du Québec.

Qu'il s'agisse d'un don par testament, de la création d'un fonds personnel ou familial, du don d'une police d'assurance-vie ou d'actions, ce geste vous permet de:

- Financer des équipements de haute technologie et des aménagements de lieux physiques qui assurent les meilleurs soins et le meilleur confort aux enfants et à leur famille.
- Être présent à chaque étape du parcours de soins de l'enfant, partout au Québec, pour qu'il soit vécu le mieux possible au domicile, en centre hospitalier régional, dans les CHU (Centres hospitaliers universitaires) ou au centre de réadaptation.

Le don par testament

Laissez le soleil en héritage





Une façon simple d'avoir un impact significatif sur la qualité de vie des enfants malades tout en pensant à ceux que vous aimez.

Faites un don qui vous ressemble

Le don par testament permet de prévoir un don à la hauteur de vos moyens et selon vos volontés. Que ce soit en identifiant un pourcentage de votre patrimoine, un montant précis ou un bien spécifique (maison, véhicule), vous pourrez transmettre vos valeurs avec fierté.

Flexible, ce don peut aussi prendre d'autres formes comme celles d'une police d'assurance-vie, d'un REER ou d'un FEER. Il vous suffit de déterminer ce qui convient le mieux à votre situation.

Le saviez-vous?

- Plusieurs <u>formulations de clauses</u> existent, retrouvez nos suggestions sur notre site web.
- · Votre testament est déjà fait? Une simple modification peut être effectuée auprès de votre notaire à moindre coût.



L'histoire de Marthe et Jean-Claude

Un couple au grand cœur

Donateurs de la première heure, chaque année, à l'occasion du Téléthon, tous deux sont émus par la situation des enfants malades au Québec.

«La maladie nous affecte en tant qu'adulte, alors chez les enfants c'est encore plus grave. Nous sommes conscients que ça prend beaucoup d'argent pour guérir. Donner un pourcentage de notre succession nous semble la meilleure solution pour avoir un impact maximal » confie Jean-Claude.

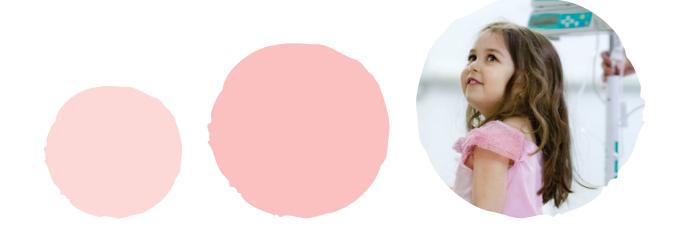
En faisant un don par testament à Opération Enfant Soleil ainsi qu'à d'autres fondations, Marthe et Jean-Claude ont trouvé un moyen simple, qui leur ressemble, d'exprimer leur gratitude envers la vie.

«La vie a été bonne avec nous, c'est l'occasion de dire merci.»

Le fonds personnel ou familial

Ensoleillez la santé des générations à venir





Votre fonds, personnel ou familial, donne vie aujourd'hui aux petits miracles de demain, un peu comme votre propre fondation, sans la gestion administrative.

3 façons de le créer

Choisissez le nom qui vous convient et constituez-le en 5 ans.

- Le fonds nommé requiert un capital de 10 000\$ et appuie la mission générale d'Opération Enfant Soleil.
- Le fonds nommé et affecté nécessite un capital de 50 000\$ et financera des projets selon votre priorité parmi :
- · L'acquisition d'équipements technologiques de pointe
- · L'amélioration de l'expérience de l'enfant en milieu hospitalier
- · La proximité des soins en région

Il est possible de créer un fonds nommé et affecté spécialement qui appuiera un projet spécifique de votre choix sous réserve d'accord du conseil d'administration. Communiquez avec nous pour en savoir plus.



L'histoire de Line et Marc

Une histoire qui dure depuis 1988

«Nous nous sommes rencontrés en 1988. Nous avons regardé le le le Téléthon ensemble! Récemment, nous avons commencé à réfléchir à la possibilité de léguer une part de nos avoirs à la cause que nous appuyons ensemble depuis le début. En discutant avec Opération Enfant Soleil, nous avons réalisé que la création d'un fonds de notre vivant nous permettait d'avoir un peu notre propre fondation sans les contraintes de gestion tout en retirant des avantages financiers maintenant.

Nous pouvons ainsi voir les effets à long terme de notre appui et le faire évoluer avec les années. Cette façon d'aider encore plus d'enfants malades nous rend heureux et fiers!»

Derrière chaque don, une histoire et une vision

L'histoire de Danielle

La volonté d'en faire plus

Danielle a grandi au sein d'une famille aimante et la vie a toujours été bonne avec elle. Fidèle donatrice, les histoires d'enfants malades partagées lors du Téléthon sont venues chercher son cœur de mère chaque année. Elle a pourtant toujours voulu en faire plus. Jusqu'au jour où elle est tombée sur un témoignage d'un couple ayant créé un fonds. Cette forme de don l'a interpellée.

Bien que ce soit un geste spontané venant du cœur, la décision était assurément réfléchie, nous confie-t-elle. En effet, accompagnée de son conseiller financier, cette dame au grand cœur, maman et grand-maman, s'est en premier lieu assurée de mettre ses enfants à l'abri du besoin avant de prendre une telle décision. «Je n'ai pas l'impression de léser mes enfants. Au contraire, je pense qu'ils seront fiers. Aussi, c'est maintenant que je veux faire quelque chose et ce fonds est MA façon de donner.»



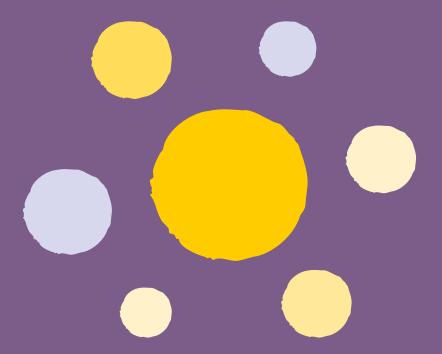


L'histoire de Madeleine

Une femme de tête et de cœur

Madeleine avait à cœur d'offrir le meilleur aux enfants. Elle donnait aussi beaucoup à d'autres causes importantes à ses yeux et les a d'ailleurs incluses dans son testament au même titre que sa belle-famille de Havre-Saint-Pierre et ses neveux et nièces en France.

Madeleine, fidèle à sa réputation de femme de tête, a pensé à chacun lorsqu'elle a réfléchi à ce qu'elle souhaitait faire du patrimoine accumulé tout au long de sa vie. Ses volontés sont claires, elle veut apporter son soutien aux causes importantes pour elle.



Informez vos proches de votre décision. Votre geste sera une source d'inspiration et de fierté.

L'histoire de Roger

«On était tous bien fiers de lui!»

«En modifiant son testament 10 ans plus tôt, mon frère Roger a pensé à tout et à tous. Il a légué sa maison à son enfant, son incroyable collection d'outils à notre frère, ses REER à ses neveux et nièces et ses véhicules tout terrain à son filleul. Bien que tout ait été fait dans la simplicité, une attention bien spéciale était portée pour chacune des personnes qui lui étaient chères.

Roger a aussi pensé aux enfants malades du Québec, une cause précieuse à son cœur. Ainsi, il a légué à Opération Enfant Soleil les véhicules en sa possession. Sa famille n'avait aucune question à se poser le moment venu. Tout était prévu. Ses intentions étaient claires. Personne n'a été oublié et surtout pas les enfants malades.»

- Christiane, sœur de Roger Sévigny

«Opération Enfant Soleil, une cause, une famille.»

Alain Dumas, bénévole, donateur, animateur du Téléthon et ambassadeur de cœur pour le programme de dons planifiés d'Opération Enfant Soleil.



«Au cours des 30 dernières années, de rencontre en rencontre, et d'un Téléthon à l'autre, j'ai été touché par la fragilité de la vie et la souffrance qu'engendre la maladie. J'ai partagé la tristesse, la colère de ces pères. J'ai bien souvent retenu mes larmes.

À chaque étape de cette grande chaîne de solidarité, j'ai croisé des gens qui ont choisi de s'impliquer: des bénévoles, des partenaires, des soignants, des donateurs. Face au sentiment d'impuissance de ces enfants et leurs proches, je ressens, grâce à notre mobilisation, un immense pouvoir de faire une différence.

La famille est ce qu'il y a de plus précieux pour moi. Et c'est le rôle que joue Opération Enfant Soleil pour des milliers d'enfants et leurs parents. Une famille pour la Vie. Et je suis privilégié d'en faire partie!

C'est avec tout ça en tête-et dans le cœur!-qu'à la naissance de mon fils, lorsque je suis allé faire mon testament pour protéger les miens, j'ai demandé au notaire d'ajouter un don à Opération Enfant Soleil. C'est un geste qui s'inscrit dans la continuité de mon implication pour cette cause qui compte tant à mes yeux. Pour ma femme et moi, il est important de transmettre à nos enfants que donner c'est un cadeau pour soi, pour les autres, pour l'avenir.

Je ne sais pas exactement ce que je laisserai derrière moi, mais j'espère que j'aurai transmis à mes enfants l'importance de se soucier d'autrui. Je suis fier de partager avec ma fille le rôle d'ambassadeur de cœur.»

- Alain Dumas

Donner, une valeur qui se transmet

Donner vie à ses valeurs et partager un projet concret, c'est rassembleur.

«Depuis toujours, je partage mon père avec Opération Enfant Soleil. J'ai été le témoin de milliers d'appels, de petits mots d'encouragement qu'il a distribués à des pères, à des mères, à des enfants qui en avaient vraiment besoin; ça me donne un modèle exceptionnel et une immense fierté.

Chacun à son échelle peut faire des petites choses pour changer le monde. À mon tour de reprendre le flambeau en transmettant ces valeurs à mon enfant.

Toute ma vie, je lui serai reconnaissante de nous avoir emmenés dans cette aventure et de nous avoir donné le goût de faire d'Opération Enfant Soleil notre famille à nous aussi.»

— Delphine Dumas



Pourquoi est-ce important d'en discuter?

Bien sûr vous pouvez faire un don planifié à Opération Enfant Soleil sans nous en parler préalablement, mais voici les raisons pour lesquelles nous vous encourageons à communiquer avec nous:

Pour échanger sur vos intentions.

Pour vous assurer que nous serons en mesure de les concrétiser, de les respecter et que votre don se rendra bien là où vous le souhaitez tout en répondant le mieux possible aux besoins des enfants malades.

Pour vous témoigner notre reconnaissance.

Ce n'est peut-être pas votre priorité, mais il nous semble important de vous partager, à vous et à vos proches, les avancées réalisées grâce à votre don, aujourd'hui et dans le futur. Vous connaître pour savoir ce qui vous touche, c'est important pour nous. Un remerciement peut prendre plusieurs formes, laissez-nous l'opportunité de vous offrir celui qui vous convient.

Pour vous accompagner, en tout respect.

Peu importe le temps dont vous avez besoin pour prendre votre décision, vous pouvez compter sur notre discrétion.

Que vous préfériez rester anonyme ou que votre démarche soit une expérience que vous êtes prêt à partager, le respect de nos donateurs est notre priorité.

Parlez-en!

Vous auriez tout à gagner aussi à en parler à un professionnel pour vous guider (notaire, avocat, planificateur financier) ainsi qu'à vos proches pour les informer de votre intention.

Bien pensé, votre geste sera une source d'inspiration et de fierté.

Les renseignements ci-dessus sont destinés à fournir des informations générales et ne doivent pas être interprétés comme des conseils juridiques ou professionnels.

Si vous désirez faire votre démarche sans nous aviser, assurez-vous de faire figurer la dénomination officielle de l'organisme et son numéro d'enregistrement pour éviter toute confusion:

Opération Enfant Soleil N° d'enregistrement: 127186690 RR0001

Merci

Votre réflexion est précieuse et permet d'envisager un avenir lumineux pour les enfants d'aujourd'hui et de demain.

Du fond du cœur, merci.

